

Ville de DUNKERQUE
Mission Jeunesse
Correspondant : Gaëtan VAN DER ELST
Tel : 03.28.26.29.64
Mail : gvanderelst@ville-dunkerque.fr

Dépôt des dossiers :

Mission Jeunesse
Bâtiment des Trois Ponts
30 rue l'Hermitte
59140 DUNKERQUE

Date limite de remise des dossiers :

Date de passage en commission :

DOSSIER AIDE AUX DÉPARTS AUTONOMES



Etat civil

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Situation professionnelle :

Lycéen

Etudiant

A la recherche d'un emploi

Salarié

En formation professionnelle

Autres :

Avez-vous reçu l'aide d'une structure dans la mise en place de vos vacances ?

Oui : laquelle :

Non

Le Projet

Type de projet :

Vacances

Séjour sportif

Séjour culturel

Séjour humanitaire

Chantier

Autres :

Le projet est-il collectif ou individuel ?

Descriptif de votre projet :

Les dates :

La destination :

Le type d'hébergement :

Le type de transport :

Description :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES		
			Acquis	Non acquis
Transport		Autofinancement		
		ex : argent de poche, petits boulots, parents...)		
Hébergement				
		Aide aux départs autonomes		
Equipement				
		Autres à préciser		
Repas				
Activité				
Assurance				
Autres à préciser				
		SOUS TOTAL		
TOTAL		TOTAL		

- Le budget doit être équilibré (dépenses = recettes)
- L'Aide aux Départs Autonomes est d'un montant maximum de 150 € pour un projet en France et de 230 € pour un projet à l'étranger. La commission se réserve le droit de vous octroyer une aide inférieure.
- L'auto-financement doit obligatoirement être supérieur à 30 % des dépenses.

Pour le transport

- en voiture : se fixer sur les données du site www.mappy.com qui vous proposera une estimation du coût de l'essence et des péages.
- en train / avion : se fixer sur le devis agence de voyage ou SNCF
- ne pas oublier l'estimation du transport sur le lieu de vos vacances ou les transferts aéroport (si nécessaires)

Pour l'hébergement : reporter le tarif du lieu d'hébergement (camping, hôtel, gîte...).

Pour l'équipement : si nécessité d'achat de tente, duvet...

Pour les repas : une moyenne de 10 à 15 € par jour et par personne.

Pour les activités : une moyenne de 5 à 10 € par jour et par personne.

Rappel des critères d'éligibilité des projets

↪ Avoir un **projet autonome** : les projets de vacances en famille ou dans la famille ne sont pas recevables. Il en est de même pour les départs avec une structure organisatrice de séjour (maisons de quartiers, centres sociaux, mouvements associatifs...), un voyage organisé ou un projet lié à la scolarité (stages...).

↪ Avoir entre **16 et 25 ans révolus**

↪ Etre **résident à Dunkerque, Saint Pol sur Mer ou Fort Mardyck**

↪ Avoir un **quotient familial inférieur ou égal à 800** (si vous ne possédez pas de quotient, nous pouvons le calculer en fonction de vos ressources)

↪ Avoir un projet de vacances de **2 nuits minimum**

Si le projet est collectif, plusieurs jeunes, dans la mesure où les critères sont respectés pour chacun d'eux, peuvent solliciter l'aide.

Pièces à fournir

- ✓ Pour les mineurs : autorisation parentale sur papier libre
- ✓ Attestation de quotient familial CAF (si vous ne possédez pas de quotient, merci de fournir votre dernier avis d'imposition)
- ✓ Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- ✓ Devis et factures pour chaque prestation (transport, hébergement...)

Bonne nouvelle...

Dans le cas où la commission décide de vous octroyer l'Aide aux Départs Autonome, celle-ci vous sera remise à la Mission Jeunesse.

Durant le séjour, une carte postale sera envoyée à la Mission Jeunesse

A votre retour, un bilan de votre séjour accompagné de factures (justifiant au minimum le montant de l'aide accordée) et d'une photo insolite vous seront demandés.

Une dernière chose...

Comment avez-vous connu le dispositif d'Aide aux Départs Autonomes ?

- Mission Jeunesse Mission Locale Internet (site de la ville, réseaux sociaux)
 Maison de quartier Forums Bouche à oreille (amis, famille...)
 Autre (précisez) :